

Activité de greffe d'organes en France en 2016 : les objectifs du Plan Greffe 2012 - 2016 ont été dépassés

L'Agence de la biomédecine publie aujourd'hui les chiffres préliminaires de l'activité de greffe d'organes en France en 2016. 5 891 greffes ont été effectuées : l'objectif d'atteindre 5 700 greffes annuelles du plan greffe 2012-2016 a été dépassé. Cela a notamment été possible grâce à la générosité des donneurs, à la mobilisation quotidienne des équipes hospitalières spécifiquement formées et au soutien des associations. Cette croissance de l'activité se fait par le développement parallèle de toutes les sources de prélèvements de greffons, sans en privilégier une par rapport à l'autre (mort encéphalique, Maastricht III et don du vivant).

De bons résultats de greffes en 2016

En 2016, 5 891 organes ont été greffés, soit + 2.5 % par rapport à 2015 (5 739 greffes en 2015). En 5 ans (2012-2016), le nombre de greffes d'organes a augmenté de + 17 %.

L'activité de greffe à partir de donneur vivant a progressé en 2016 : • 576 greffes de rein par donneurs vivants représentant près de 16 % des greffes rénales ; • 5 greffes de foie par donneurs vivants ont été réalisées.

L'activité de greffe à partir de donneurs décédés dans le cadre d'une limitation ou d'un arrêt des thérapeutiques (Maastricht III) initiée en 2014, a permis 114 greffes au cours de l'année 2016 : à ce jour, 10 hôpitaux sont autorisés à réaliser ce type de prélèvements en France.

Greffes rénales : 3615 (dont 576 à partir de donneurs vivants)

Enfin, la majorité des greffes reste réalisée sur des sujets en état de mort encéphalique. Le recensement de ce type de donneurs potentiels est en hausse de +2,7 % en 2016 avec 3 676 sujets et l'activité de prélèvement se maintient avec 1 770 donneurs* en 2016 (1 769 en 2015). L'âge moyen des donneurs en état de mort encéphalique reste stable : 56,1 ans (56,6 en 2015). Enfin, le taux d'opposition est également stable avec 33,7 % (32,5 % en 2015 et 33,6% en 2014).

Les patients en attente de greffe d'organe en 2016

L'Agence de la biomédecine travaille quotidiennement à améliorer l'accès à la greffe pour tous les patients en attente d'un organe, dans les meilleures conditions de sécurité. La greffe ne permet plus seulement de sauver des vies, elle s'impose comme un atout thérapeutique majeur qui offre aux patients et à leur entourage une qualité de vie retrouvée. La réussite de l'activité, et ses bénéfices pour les patients, génèrent des attentes fortes en progression constante: en 2016, au total 22 617 patients ont été en attente d'un organe (sachant toutefois qu'au 1er janvier 2016 il y avait 6 083 patients de la liste qui étaient en contre-indication temporaire de greffe).